

## Partager

Chaque année, des projets artistiques permettent aux élèves de s'investir plus intensément dans leur discipline.

L'objectif est de former les élèves à la scène, afin qu'ils **partagent leur passion avec le plus grand nombre.**

Mise en scène des travaux des élèves, participation à l'animation de la ville d'Auray et de son territoire, rencontres avec d'autres musiciens, pédagogues ou artistes, découverte de spectacles d'esthétiques diverses...



## Tarifs

Les tarifs sont votés chaque année par le Conseil Municipal de la Ville d'Auray. L'inscription vaut engagement annuel et est facturée pour l'année.

### Éveil musical

- 177€ l'année

### Cursus musical

- de 252€\* à 535€ l'année pour les familles alréennes
- 843€ l'année pour les familles de Brec'h et Pluneret

### Pratiques collectives

- de 58,50€\* à 158€ l'année pour les familles alréennes
- de 138€ à 180€ l'année pour les autres communes

\* Tarification dégressive pour les alréen-nes dont le quotient familial est inférieur ou égal à 914€

### Possibilité de location d'instruments grâce à l'Association des Parents d'Élèves

Contact : [apema.auray@gmail.com](mailto:apema.auray@gmail.com)

## Renseignements et inscriptions

### Réinscriptions

- du 1<sup>er</sup> au 20 juin 2026
- Pour les élèves déjà inscrits en 2025-2026.

### Nouvelles inscriptions

- du 21 juin au 3 juillet 2026
- Informations et pré-inscriptions en ligne sur [www.auray.fr/Culture-Loisirs/Ecole-de-musique](http://www.auray.fr/Culture-Loisirs/Ecole-de-musique) ou dossiers à télécharger et à transmettre par mail à [accueil.musique@ville-auray.fr](mailto:accueil.musique@ville-auray.fr).

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés. Réponse transmise au cours du mois de juillet. En cas de places disponibles, d'autres inscriptions auront lieu à partir du mois de septembre.

### PERMANENCES D'INSCRIPTIONS

à l'École de musique, 43 rue Joseph-Marie Barré à Auray

**Dimanche 21 juin** de 14h à 18h30

**Mercredi 24 juin** de 14h à 18h30

**Vendredi 26 juin** de 14h à 18h30



### École de musique d'Auray

Du mardi au vendredi 9h30-12h | 14h-17h

43 rue Joseph-Marie Barré 56400 Auray  
[accueil.musique@ville-auray.fr](mailto:accueil.musique@ville-auray.fr) · 02 97 56 18 03

[www.auray.fr](http://www.auray.fr)

ÉCOLE  
MUNICIPALE DE  
MUSIQUE  
D'AURAY  
26 | 27



# INSCRIPTIONS

## École de musique

2026  
2027

## d'Auray

## Missions et projets

Lieu de pratique et d'échanges, l'École de musique municipale d'Auray accompagne les élèves de l'initiation au perfectionnement et ambitionne de rendre les musiciens les plus autonomes possible et de leur donner les moyens d'une vie musicale active.

### Découvrir par l'éveil musical

Les cours d'éveil musical sont ouverts aux enfants habitant Auray, Brec'h et Pluneret. Les séances sont programmées les jeudis soirs. Les horaires peuvent varier en fonction du nombre d'inscrits

Par le jeu, les jeunes enfants découvrent des styles musicaux et explorent les différents instruments avant leur parcours d'apprentissage.

Ces années d'éveil musical apportent une découverte sensorielle : oreille, voix, corps.

### Éveil musical proposé à partir de 4 ans

Récréation musicale ♦ moyenne section

Éveil ♦ grande section

Éveil des grands ♦ CP



## Se former

### Cursus de formation

L'École de musique forme jusqu'à la fin du second cycle.

Cycle 1 : apprentissages fondamentaux

Cycle 2 : approfondissements et autonomie

À partir du CE1 et jusqu'à la majorité, l'École de musique accueille les enfants habitant Auray, Brec'h et Pluneret, dans ce cursus complet.

### Le cursus comprend les enseignements suivants :

#### FORMATION MUSICALE

Son but est de rendre le musicien autonome en le familiarisant avec le langage de la musique. Elle permet de développer son oreille, le sens du rythme, d'apprendre la lecture, l'écriture et s'ouvrir à une culture artistique plus large.

1h/semaine

#### COURS D'INSTRUMENT

Percussions : batterie, piano

Cordes : violon, violoncelle, guitare

Vents : saxophone, clarinette, trompette, flûte

Voix : technique vocale (accessible après la mue de la voix)

20, 30 ou 45 min/semaine

#### PRATIQUE COLLECTIVE

La pratique collective est au cœur du projet de l'école. Chaque élève choisi à un groupe de pratique collective en fonction de ses possibilités.

1h ou 1h30/semaine

Pour les adultes :

L'École de musique peut recevoir des élèves adultes désireux de se perfectionner, sous contrat d'un an et sous réserve de places disponibles à compter du 1<sup>er</sup> octobre. Renseignez-vous !

[www.auray.fr/Culture-Loisirs/Ecole-de-musique/Pour-les-adultes](http://www.auray.fr/Culture-Loisirs/Ecole-de-musique/Pour-les-adultes)



## Pratiquer

La pratique collective permet de se rapprocher d'autres musiciens et de partager sa passion.

Dans le cadre des pratiques collectives, l'École de musique accueille les mineurs et majeurs de toutes communes.

### SELON VOTRE NIVEAU ET ÂGE :

- ♦ Harmonie
- ♦ Orchestre à cordes
- ♦ Atelier transdisciplinaire (musique de scène / théâtre d'objet)
- ♦ Chorale (enfants / adultes)
- ♦ Atelier de technique vocale
- ♦ Musiques actuelles
- ♦ Hip-Hop
- ♦ Ensemble de musiques de cinéma
- ♦ Jazz
- ♦ Fanfare
- ♦ Musique Assistée par Ordinateur

1h ou 1h30/semaine